

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mai à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents :** M. Jean-Philippe BOUFFAY, Mme Pascale BRETHON, M. Eric CAUVIN, Mme Nathalie CHATEAU, Mme Isabelle DEGLETTE, Mme Valérie DRINNHAUSEN, M. Manoël DUDOUIT, M. Alain EUDES, M. Joël GAUTIER, Mme Sylvie GAUTIER, Mme Sandra JOUBIN, M. Franck LEGIGAN, M. Emmanuel LEMONNIER, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, M. Cyril PANIEL, Mme Jacqueline PIEL, M. Laurent PIEN, M. Willy PRUNIER, Mme Martine SAVARY, M. Grégory TOURAINE, Mme Emilie VALLEE

**Excusés :** Mme Annick ALIX-FAUDEMÉR qui a donné pouvoir à Mme Sylvie GAUTIER, M. Sébastien GIRAULT qui a donné pouvoir à Mme Sandra JOUBIN, Mme Laurine LECLER qui a donné pouvoir à Mme Martine SAVARY, Mme Nathalie LEMASURIER qui a donné pouvoir à M. Sébastien LEMONNIER, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, M. Tanguy PICOT qui a donné pouvoir à Mme Emilie VALLEE

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** M. Grégory TOURAINE

**Date de convocation :** 13 mai 2026

**Date d'affichage de la convocation :** 13 mai 2026

**Nombre de conseillers en exercice :** 28

Présents : 22

Pouvoirs : 6

Votants : 28

### Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09/04/2026
- 2) SDEM50 - motion relative à la compétence « distribution publique d'électricité et de gaz »
- 3) Secteur d'Action Gériatrique (SAG) - désignation de représentants
- 4) Composition des commissions thématiques - modification
- 5) Commission extra-communale du marché - composition et rôle
- 6) Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2027
- 7) Restructuration du réseau électrique (lieudit Giesville) - convention de servitude de passage avec ENEDIS
- 8) Formation des élus
- 9) Demande de subvention pour une participation à l'évènement 4L Trophy
- 10) Décisions du Maire par délégation
- 11) Communications de la Municipalité
- 12) Questions diverses
- 13) Visite du patrimoine communal : modalités d'organisation
- 14) Journée de la randonnée 2026 (Agglo) : choix de la base de canoë-kayak
- 15) Base de canoë-kayak : début des travaux de rénovation du gîte fin 2026
- 16) Rentrée scolaire 2026-2027 : pas d'accueil d'enfants < 3 ans
- 17) Questions diverses
  - Téléthon 2026 : modalités d'organisation ?
  - Gouvernance de l'OCVA (office condéen de la vie associative)

Après vérification du quorum, Monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil municipal. **M. Grégory TOURAINE** est choisi comme secrétaire de séance.

### 1- Approbation du PV du conseil municipal du 09/04/2026

**Rapporteur : M. le Maire**

Le Conseil Municipal décide de :

- Approuver le procès-verbal précité.

Pour : 28	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

### 2- SDEM50 - motion relative à la compétence « distribution publique d'électricité et de gaz »

**Rapporteur : M. le Maire**

Le **SDEM50** (syndicat départemental des énergies de la Manche) a validé le 26 mars dernier une motion proposée par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) pour protester contre le projet du Gouvernement de reconnaître au **Département** le rôle de **chef de file des réseaux de proximité** et de renforcer ses capacités d'intervention dans les secteurs du numérique, de l'eau, de l'électricité et du gaz. Le SDEM50 exerce la compétence de distribution publique de l'électricité et du gaz.

L'exposé de ce point appelle un débat résumé ci-après :

- Lors des échanges, **M. Alain LENESLEY** exprime des réserves : selon lui, le Département, en récupérant les fonds dédiés à l'électricité (comme la TCFE), risquerait de les intégrer à son budget général sans garantie qu'ils soient réinvestis dans ce secteur. Une inquiétude partagée par le Maire, qui rappelle les tensions budgétaires croissantes des Départements, déjà fortement impactés par la hausse des dépenses sociales.
- **M. Alain EUDES** défend un point de vue différent : la multiplication des structures comme le SDEM50 ne rend-elle pas l'organisation administrative française trop complexe et dispersée ? À l'origine, le syndicat avait été créé pour fédérer les syndicats cantonaux d'électrification, mais aujourd'hui, avec un réseau électrique entièrement déployé, son utilité pose question. Pour lui, confier cette compétence au Département permettrait de réaliser des économies en supprimant des coûts de structure, d'autant qu'il ne doute pas de la capacité des services départementaux à assurer cette mission. Il annonce qu'il s'abstiendra lors du vote.
- Face à cet argument, **M. Alain LENESLEY** réaffirme l'importance du SDEM50. Même si le réseau est désormais présent dans toutes les communes, il est vieillissant et nécessite des travaux de modernisation et de mise aux normes, que le syndicat est le mieux placé pour mener à bien.

- **Mme Sandra JOUBIN** demande si le modèle du SDEM50 est spécifique à la Manche. Il lui est répondu que chaque département a généralement son propre syndicat (comme le SDEC dans le Calvados), même si certains n'en disposent pas.
- **M. Éric CAUVIN**, quant à lui, demande si les services départementaux ont la capacité de gérer cette compétence. **M. Alain EUDES** répond par l'affirmative, assurant qu'il y aurait une continuité de service grâce à la reprise du personnel du SDEM50. Ce point de vue n'est pas partagé par tous les membres du conseil.
- Enfin, **M. Alain EUDES** fait un rappel historique. La RGPP, lancée en 2007, avait permis de simplifier l'organisation administrative de l'État, comme en témoignent les fusions de la DDA et de la DDE pour créer la DDT (ou la DDTM), ou encore la création de la DGFIP dans le domaine des finances.

À l'issue de ces échanges, le Maire soumet la motion au vote.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles L.2224-31 et L5711-4 ;

VU le courrier de monsieur le Premier Ministre aux présidentes et présidents des conseils départementaux en date du 24 novembre 2025 dans lequel il affirme vouloir confier aux départements le rôle de « chef de file des réseaux de proximité (eau, numérique, distribution de gaz et d'électricité) et renforcer leurs capacités d'intervention dans les secteurs du numérique, de l'eau et de l'électricité et de gaz, « *dans le respect des autres strates de collectivités, bloc communal et régions* ».

VU le projet de loi de clarification des compétences et de proximité de l'action locale, susceptible de comporter des dispositions visant à renforcer l'implication du département dans l'organisation des réseaux de proximité, notamment ceux de distribution d'électricité et de gaz ;

VU la motion approuvée le 11 décembre 2025 par les membres de la FNCCR réaffirmant la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial : le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité ;

CONSIDERANT qu'hormis les deux départements habilités à exercer à titre dérogatoire la compétence d'Autorité Organisatrice de Distribution publique d'Electricité (AODE) sur leur territoire (Loiret et Sarthe), seules les AODE communales, intercommunales et syndicales sont signataires des contrats de concession avec Enedis et GRDF ;

CONSIDERANT que si la compétence d'AODE est transférée aux départements, ce transfert risque d'entraîner une réduction des investissements sur la partie rurale de ces réseaux, ou bien une forte augmentation de la facture des consommateurs via le TURPE afin de maintenir un niveau d'investissement suffisant, à la hauteur des besoins eux-mêmes en très nette progression au vu des enjeux existants ;

CONSIDERANT que les syndicats départementaux d'énergies jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de la transition énergétique pour le compte de leurs membres, leur absence dans certains territoires se traduit généralement par un retard par rapport aux objectifs fixés dans ce domaine (rapport de chambre Régionale des Comptes) ;

**Le conseil municipal décide de :**

- Approuver la motion proposée par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) annexée à la présente délibération, réaffirmant la nécessité de maintenir l'organisation des services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité.

Pour : 27	Contre :	Abstentions : 1
-----------	----------	-----------------

Abstention : Alain EUDES

### 3- Secteur d'Action Gérontologique (SAG) - désignation de représentants

#### Rapporteur : M. le Maire

Le **Secteur d'Action Gérontologique (SAG) du canton de Condé-sur-Vire**, association régie par la loi de 1901, est une instance locale de coordination visant à répondre aux besoins des retraités et des personnes âgées du territoire. Parmi ses actions, le SAG organise, tous les 2 ans, le **salon des seniors** à Condé Espace.

À la demande de l'association, il est proposé que la commune désigne **un élu municipal titulaire ainsi qu'un suppléant** pour siéger au sein de son conseil d'administration.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée a la possibilité de procéder à la désignation des membres, par vote à main levée.

#### **Le Conseil municipal décide de :**

- **Désigner les représentants suivants pour siéger au conseil d'administration du SAG du canton de Condé-sur-Vire :**
  - **Titulaire : Isabelle DEGUETTE**
  - **Suppléant : Martine SAVARY**

Pour : 28	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

### 4- Composition des commissions thématiques - modification

#### Rapporteur : M. le Maire

Par délibération n°2026-26 du 09/04/20256, le conseil municipal a approuvé la composition des commissions thématiques pour la durée du mandat municipal.

M. Eric CAUVIN, maire-adjoint aux ressources et à la gestion du patrimoine bâti, souhaite, du fait de la nature de sa délégation, rejoindre la commission *Urbanisme et Travaux*. Il est donc nécessaire de modifier la composition de cette commission.

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée a la possibilité de procéder à la désignation des membres, par vote à main levée.

Le Conseil municipal décide de :

- Approuver l'intégration de M. Eric CAUVIN dans la commission *Urbanisme et Travaux*.

Pour : 28	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

#### 5- Commission extra-communale du marché - composition et rôle

**Rapporteur : M. le Maire**

Le marché du mercredi à Condé-sur-Vire est régi par un règlement approuvé par arrêté municipal n°129/2023 du 24/07/2023.

Aux termes des dispositions du règlement, une commission extra-municipale est instituée afin d'émettre un avis sur les demandes d'emplacement, sur les différents ou problèmes soulevés par application du règlement ainsi que sur les questions se rapportant au fonctionnement et à l'organisation du marché de la commune.

Cette commission est composée de :

- Le Maire (ou son représentant : Sylvie GAUTIER a été désignée par arrêté du Maire)
- 2 conseillers municipaux
- 1 représentant des commerçants ambulants (CDI.TI)
- 1 représentant des commerçants sédentaires (Dynamique commerciale)

Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, l'assemblée a la possibilité de procéder à la désignation des membres, par vote à main levée.

Le Conseil Municipal décide de :

- Procéder à la désignation des deux conseillers municipaux appelés à siéger au sein de la commission extra-municipale du marché :
  - Joël GAUTIER
  - Grégory TOURAINÉ

Pour : 28	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

#### 6- Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2027

**Rapporteur : M. le Maire**

En application de l'arrêté préfectoral du 16/04/2026 portant répartition des jurés d'assises dans le département de la Manche pour l'année **2027**, la commune de Condé-sur-Vire est invitée à procéder, publiquement et par tirage au sort à partir de la liste générale des

électeurs de la commune, à la désignation d'un nombre de noms triple à celui figurant dans l'arrêté.

Pour la commune de Condé-sur-Vire, **9 noms (3 x 3 jurés appelés à être désignés)** doivent être tirés au sort et seront inscrits sur la liste préparatoire des jurys d'assises pour 2027.

Les personnes, n'ayant pas atteint **l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit**, ne seront pas retenues. Il en sera de même pour les personnes qui, bien qu'inscrites sur la liste des électeurs de la commune (contribuables de la commune), n'auraient pas **leur domicile ou leur résidence principale dans le ressort de la cour d'assises, c'est-à-dire du département.**

**Le Conseil municipal désigne par tirage au sort sur la liste électorale (effectué par M. Willy PRUNIER et Mme Sandra JOUBIN), 9 personnes dans le cadre de la constitution de la liste préparatoire des jurys d'assises pour 2027 :**

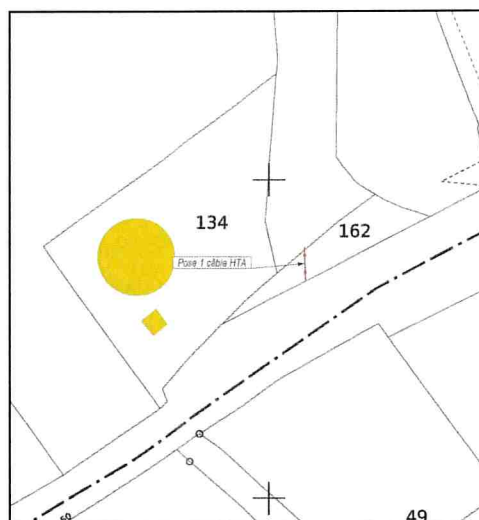
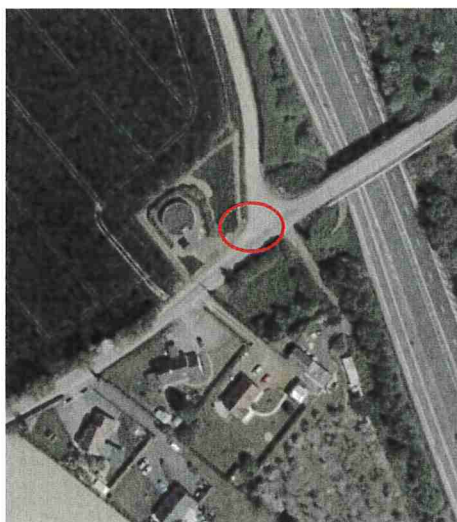
Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Adresse
LAFON Christophe	19/06/1979 à MEAUX (77)	16 rue Alfred Duros 50890 Condé-sur-Vire
PASSELEGUE Amandine	08/04/2004 à NANTES (44)	8 route du Bust 50890 Condé-sur-Vire
DUPUY Hélène	02/09/1981 à PARIS 10 <sup>ème</sup> (75)	2 Le Grand Val de Vire Troisgots 50420 Condé-sur-Vire
LECOUBLET Clara	19/02/1987 à SAINT-LO (50)	3 rue du Pré de l'Etang 50890 Condé-sur-Vire
LECOQ/DOUCHAIN Sandrine	05/12/1975 à VILLEDIEU-LES-POELES (50)	13 C route de Torigni 50890 Condé-sur-Vire
GOUBERT Patrick	29/04/1970 à CHERBOURG (50)	30 route des Roches de Ham 50890 Condé-sur-Vire
POREE Gilles	12/07/1964 à VIRE (14)	14 route de la Bouteillerie 50890 Condé-sur-Vire
TOURAINÉ Grégory	29/09/1973 à PARIS 10 <sup>ème</sup> (75)	8 square du Focq 50890 Condé-sur-Vire
BEAUFILS Charlotte	03/05/1987 à SAINT-LO (50)	14 route de la Frangelière Troisgots 50420 Condé-sur-Vire

## 7- Restructuration du réseau électrique (lieudit Giesville) - convention de servitude de passage avec ENEDIS

**Rapporteur : M. le Maire**

Au lieudit Giesville, le gestionnaire du réseau électrique ENEDIS est amené à poser un câble haute tension (HTA) en souterrain sur 6 mètres linéaires, sur la parcelle cadastrée ZM 162 appartenant à la commune.

Du point de vue administratif, il est nécessaire d'autoriser le passage de la ligne électrique souterraine par une convention de servitude. Il est précisé qu'aucune indemnité ne sera due par ENEDIS.



Le Conseil municipal décide de :

- Approuver les termes de la convention de servitude relative au passage enterré de la ligne HTA sur la parcelle cadastrée ZM 162, propriété communale, située au lieudit Giesville à Condé-sur-Vire.
- Habilitier le Maire à signer la convention et tous actes y afférents.

Pour : 28

Contre :

Abstentions :

## 8- Formation des élus

**Rapporteur : M. le Maire**

Le volet formation des élus municipaux est un droit reconnu à chaque conseiller pour exercer efficacement son mandat.

- D'une part, les élus peuvent suivre des **formations liées à leurs fonctions** (urbanisme, finances locales, gestion publique, etc.). Chaque élu dispose d'un congé de formation de 18 jours sur toute la durée du mandat. Le financement repose sur le **budget de la**

**commune**, qui doit prévoir une enveloppe dédiée, comprise **entre 2 % et 20 % du montant des indemnités des élus**. La délibération actuelle prévoit 10 %, soit 10 000 € environ/an. Les frais (déplacement, hébergement, restauration) peuvent être pris en charge par la collectivité dans le cadre de cette enveloppe budgétaire.

- D'autre part, les élus cotisent à un **droit individuel à la formation (DIF élus)**, mobilisable à leur initiative et d'une manière autonome (sans passer par la commune). Le DIF est financé par une cotisation obligatoire prélevée sur les indemnités des élus (1 %). L'élue peut prétendre à **400 €/an** de droits à formation. L'inscription se fait directement en ligne sur la plateforme « **www.moncompteformation.gouv.fr** ». Les formations peuvent être :
  - liées à l'exercice du mandat (ex : finances locales, urbanisme...)
  - ou orientées vers la reconversion professionnelle après le mandat.

Il est proposé que les thèmes de formation soient déterminés en rapport avec les délégations des adjoints. En conséquence, au sein de chaque commission thématique, un sondage sera mené auprès des élus membres afin de recueillir leurs besoins à partir d'un catalogue de formations.

**Le Conseil municipal décide de :**

- **Adopter le principe d'allouer, dans le cadre de la préparation budgétaire, une enveloppe annuelle à la formation des élus municipaux égale à 10 % au montant des indemnités des élus, soit 9 921 € ;**
- **Inscrire au budget les crédits correspondants.**

Pour : 28	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

#### **9- Demande de subvention pour une participation à l'évènement 4L Trophy**

**Rapporteur : M. le Maire**

Le 4L Trophy est le plus grand raid humanitaire d'Europe. Chaque année, plusieurs milliers de participants âgés de 18 à 28 ans prennent le départ à bord de la mythique Renault 4, pour traverser la France, l'Espagne et le désert marocain.

Les équipages transportent du matériel scolaire, sportif et médical destiné aux enfants marocains. Tous les dons sont redistribués par l'association Enfants du Désert, association franco-marocaine qui œuvre depuis 2005 pour améliorer les conditions de vie des enfants des zones désertiques et rurales au sud Maroc.

Deux jeunes condéens, Loan Yvoury (20 ans) et Killian Madelaine (24 ans), participent à cette aventure. Ils sollicitent une aide de la commune par l'intermédiaire de l'UDSP (union départementale des sapeurs-pompiers de la Manche).

L'exposé de ce point appelle le débat suivant :

- **Mme Pascale BRETHON** reconnaît la dimension humaine, sportive et caritative de l'initiative, saluant l'engagement des jeunes. Cependant, elle exprime des réserves sur la cohérence écologique d'un rallye motorisé dans un contexte de crise climatique. Pour elle, l'impact environnemental (notamment la consommation de carburant) rend ce soutien incompatible avec les enjeux actuels. Elle annonce qu'elle votera contre le versement d'une subvention.
- **M. Jean-Philippe BOUFFAY** conteste l'argument écologique, le qualifiant de démagogique. Il rappelle que la France ne représente que 1 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, tandis que d'autres pays, moins rigoureux, ne prennent aucune mesure en faveur de l'environnement.
- **M. le Maire** met en avant la nécessité d'accompagner ces jeunes, engagés et prêts à prendre des risques pour une cause solidaire.
- **M. Eric CAUVIN** souligne l'importance d'un retour concret pour la commune. Il évoque l'exemple d'une précédente aide accordée à un projet similaire, où les jeunes avaient organisé une action dans les écoles.
- **Mme Martine SAVARY** propose que les jeunes fassent un exposé au conseil municipal à leur retour. **M. Sébastien LEMONNIER** suggère, quant à lui, une intervention lors des vœux du Maire. Enfin, **M. Eric CAUVIN** évoque une possible implication lors du Téléthon.

#### Le Conseil municipal décide de :

- **Accorder une subvention de 400 € à l'UDSP (union départementale des sapeurs-pompiers de la Manche) pour contribuer au financement de la participation de Loan Yvoury et Killian Madelaine au raid humanitaire 4L Trophy.**
- **En contrepartie : un retour à l'occasion d'un évènement communal.**

<b>Pour : 24</b>	<b>Contre : 1</b>	<b>Abstentions : 3</b>
------------------	-------------------	------------------------

Contre : Pascale BRETHON

Abstentions : Valérie DRINNHAUSEN, Grégory TOURAINE, Jean-Philippe BOUFFAY. Ces 3 élus auraient voulu donner plus.

#### 10- Décisions du Maire par délégation

N°	DATE	DOMAINE DE DELEGATION	OBJET	MONTANT TTC
Décis-2026-29	16/04/2026	commande publique	Impression adhésifs panneaux d'exposition Hors les murs	1 423,20 €
Décis-2026-30	17/04/2026	commande publique	Achat d'ustensiles de cuisine pour Condé Espace	1 416,01 €

#### 11- Communications de la Municipalité

- **Martine SAVARY :**
  - **Résidence La Mautelière :** Les résidents ont une vraie volonté de participer à des activités. Prochaines dates : 3 juin --> sortie chez les bateliers des Marais à Carentan, 9 juin --> repas annuel du CCAS à la résidence, 4 août --> sortie au

restaurant La Table des Marais à Marchésieux. Projets de visite : la Chapelle-sur-Vire, ferme de l'Isle (Moyon), ferme de la Clémendière (Pont-Farcy).

- **CCAS** : 1<sup>ère</sup> réunion le 13 avril dernier. Martine a été élue vice-présidente.
  - **Commission Logement** : 1<sup>ère</sup> réunion le 4 mai dernier. Martine est assistée de Murielle Lumé (agent d'accueil), présente à la réunion, qui en assure le secrétariat.
  - **Octobre rose 2026** : réunion de préparation le mercredi 27 mai (salle des conférences de la Maison associative)
- **Eric CAUVIN** :
- **Services techniques** : il mène un travail sur la résorption des chantiers en retard (désherbage des cimetières...).
  - **Tour de la Manche 2026** : La course passera le jeudi 28 mai à la Chapelle-sur-Vire. Le bourg sera nettoyé à cette occasion.
  - **Recrutement d'un agent technique polyvalent** : malgré le changement de l'intitulé du poste et la relance d'une annonce d'emploi, aucune candidature valable.
  - **Remplacements à venir** : Isabelle Filbert (cuisinière), Patricia Gervais (service périscolaire) qui partent à la retraite.
  - **Rencontre avec l'Agglo sur le PAT (plan alimentaire territoriale)** : l'école de Condé-sur-Vire sera pilote. Les agents de la cantine (cuisiniers + encadrement) recevront une formation (3-5 agents sur les nouvelles techniques de restauration). Objectif : élaborer un PAT de référence avec 9 points d'attention (environnement, économique...). Date butoir de la démarche : mi-juin 2026. Partenaires mobilisés : équipe éducative, parents d'élèves, élus... Financement assuré par l'Agglo sur la période 2026-2027-2028. Eric se félicite de cette initiative.
- **Sylvie GAUTIER** :
- **Médiathèque** : animations autour du thé du 11 au 30 mai (expo d'objets, transats du Bibliambule, conférence, dégustation et vente de Thé).
  - **Expos du Hall** : l'artiste peintre Marc Hardelay (mai à juin)
  - **Expos hors les murs (sur la voie douce)** : le thème sera choisi par les élèves des classes élémentaires de l'école du dehors.
  - **Concert d'Aurore Volquié (violoncelliste) avec Happy Jazz Club (dimanche 24/05 17h Le Diapason)** : Demande de bénévoles pour l'accueil et le déroulé.
  - **Résidence d'artiste « Au fil de la Vire » (08/05)** : balade en vélorail jusqu'au parc de Ste-Suzanne-sur-Vire. 20 participants. Fabrication de totems qui seront utilisés lors de la soirée de restitution le 13/06 à la base de canoë-kayak.
  - **Fête de la Musique (27/06)** : appel aux bénévoles pour donner un coup de main (montage et démontage)
  - **Apéro concert Western shadows (mardi 30/06 à 19h30 - Jardins de la Gare)** : si la météo le permet. Il faut apporter son pique-nique.
  - **Virée des Mômes (Chapelle-sur-Vire)** : festival estival organisé par l'Agglo, réunion le 22/05 pour l'organisation. Du 15 juillet au 15 août tous les mercredis. 5 000 participants au total. Spectacles de rue.

▪ **Alain EUDES :**

- **Chantier de l'école élémentaire :** il touche à sa fin. Façade Nord bientôt terminé (toiture), façade Sud : quelques petits soucis techniques avec la pose des panneaux photovoltaïques. La commune a refusé de réceptionner les PV dont la planéité n'est pas tout à fait régulière (2 cm d'écart). Cela résulte d'une succession de malfaçons/erreurs commises par les différents corps de métier qui se sont succédés (cabinet d'étude, charpentier, couvreur, poseur des panneaux). La charpente, vieillissante, aurait dû être redressée préalablement à la pose des panneaux. Au final, un accord a pu être trouvé entre entreprises qui ont accepté de prendre leurs responsabilités. Les panneaux seront réajustés ainsi que la charpente en-dessous. Les délais du chantier seront respectés (fin juillet). Il reste le préau (couverture, peinture intérieur, bardage extérieur) et deux classes de l'aile Est dont le plafond est à reprendre entièrement (juillet).

▪ **Cyril PANIEL :**

- **1<sup>ère</sup> commission Associations-enfance-jeunesse-vie scolaire :** 29 avril.
- **Repas à la cantine :** 5 élus ont joué le jeu et ont pris leur repas à la cantine ce midi. Bon moment d'échanges avec les enfants. Globalement, les enfants sont contents de la qualité des repas servis. Cette action permet de mettre en avant le travail des agents.
- **Portes ouvertes des écoles maternelle et élémentaire :** samedi 30/05 (matin)
- **Fleurs de la Mémoire (vendredi 19/06) :** sortie à Colleville avec anciens combattants et élus, repas dans la propriété Hauserman comme chaque année. 30 enfants participants en moyenne.
- **Fête des écoles :** samedi 20/06
- **Réflexion sur une cérémonie des trophées pour les bénévoles associatifs :** elle aura lieu à l'occasion de Tous en short.

## 12- Questions diverses

### 1) **Visite du patrimoine communal : modalités d'organisation**

Pour favoriser la connaissance du territoire communal et l'appropriation des chantiers en cours et des projets à venir par les élus, il vous est proposé sur une journée une visite du patrimoine communal et communautaire :

- samedi 4 juillet (9h00 - 17h00)
- logistique : 2-3 navettes en minibus (9 personnes par véhicule)
- déroulement de la journée :
  - Matin :
    - 9h00-9h15 : accueil en mairie
    - 9h15 - 12h00 : visite (1<sup>ère</sup> partie du parcours)
  - Déjeuner : pique-nique
  - Après-midi : 13h30 - 17h00 : visite (2<sup>nde</sup> partie)

### 2) **Journée de la randonnée 2026 (Agglo) : choix de la base de canoë-kayak**

Depuis 1995, l'Agglo organise une journée de la randonnée sur un site différent chaque année. Pour l'édition 2026, la base de canoë-kayak a été choisie.

- 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre
- 4 distances : 7, 10, 21 et 30 km
- 3 disciplines : marche, trail et VTT
- Buvette et restauration par une association locale (l'APE de Condé et du RPI)
- 500 à 700 participants attendus
- Inscription en ligne ou par téléphone

**3) Base de canoë-kayak : début des travaux de rénovation du gîte fin 2026**

L'Agglo lancera en novembre prochain les travaux de rénovation du gîte de la base de canoë-kayak : isolation de la salle de réception à rez-de-chaussée, restructuration de l'espace hébergement (séparation adultes/mineurs...). Les travaux s'étaleront jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2027. Un fonds de concours sera demandé à la commune. Le montant n'est pas encore connu.

**4) Rentrée scolaire 2026-2027 : pas d'accueil d'enfants < 3 ans (Cyril PANIEL)**

Depuis l'année scolaire 2016-2017, l'école maternelle de Condé accueille des **enfants < 3 ans (TPS)**. Les effectifs attendus pour la rentrée scolaire 2026-2027 se répartissent comme suit :

TPS-PS : 5+22=27

PS-MS : 17+9= 26

MS : 28

GS : 23

GS : 23

TOTAL : 127 (ou 122 sans TPS)

A la demande de la directrice (Ludivine Doublet), la commune a accepté que l'école ne prenne pas à la rentrée prochaine les enfants < 3 ans du fait du dépassement du seuil réglementaire de 24 élèves par classe. 5 enfants seraient concernés à ce jour.

**5) Ouverture de la guinguette estivale à la Chapelle-sur-Vire le samedi 13/06  
(Martine SAVARY)**

**6) Travaux ENEDIS route de Ste-Suzanne (Isabelle DEGUETTE)**

De quoi s'agit-il ? M. Alain EUDES répond que l'opération consiste à mettre en conformité le réseau aérien vieillissant. La commune a fait le choix, pour une question financière, de ne pas faire de travaux d'effacement.

**7) Rue du Manoir, rue du 8 mai, rue de la République (Alain EUDES)**

Rénovation du réseau d'eau potable qui consiste à remplacer les conduites d'eau amiantées.

**8) Feu rouge de la route Neuve (Alain EUDES)**

Il est toujours au vert sauf quand un piéton appuie sur le bouton pour passage piéton. Les élus sont très contents de ce nouveau fonctionnement

**9) Pose d'un panneau de signalisation photoluminescent dans le virage en amont du bourg de Troisgots par le Département (Pascale BRETHON)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

**Le secrétaire de séance,  
Grégory TOURAINE**



**Le Maire,  
Laurent PIEN**



